

STOCKAGE ET POSE

Température limite de stockage : - 25°

Pose : -15 °

MISE EN ŒUVRE

En France : utilisation Électrique. Mise en œuvre selon les spécifications UTE C 11-001 : Établissement des canalisations électriques souterraines (anciennement HN 11-S-01)

Conseil de pose

Tranchée principale :

La tranchée doit être réalisée de façon à ce que la gaine ait la couverture minimale suivante

- a) dans les trottoirs 0,8m
- b) dans la chaussée 1,2 m

La couverture maximale ne devrait en principe pas dépasser 1,5 m.

Tranchée le jour de la pose :

Avant la pose de la gaine dans la tranchée, l'entreprise de génie civil doit égaliser le fond de la tranchée avec une couche de sable d'une épaisseur minimale de 10 cm après compactage.

Ce lit de pose doit être exempt de pierres, de scories ou de tout autre objet dur. Il doit permettre à la gaine une assise complète et sans contrainte.

La gaine ne doit, en aucune façon, être soutenue ou calée par des morceaux de bois, des pierres ou tout autre objet solide.

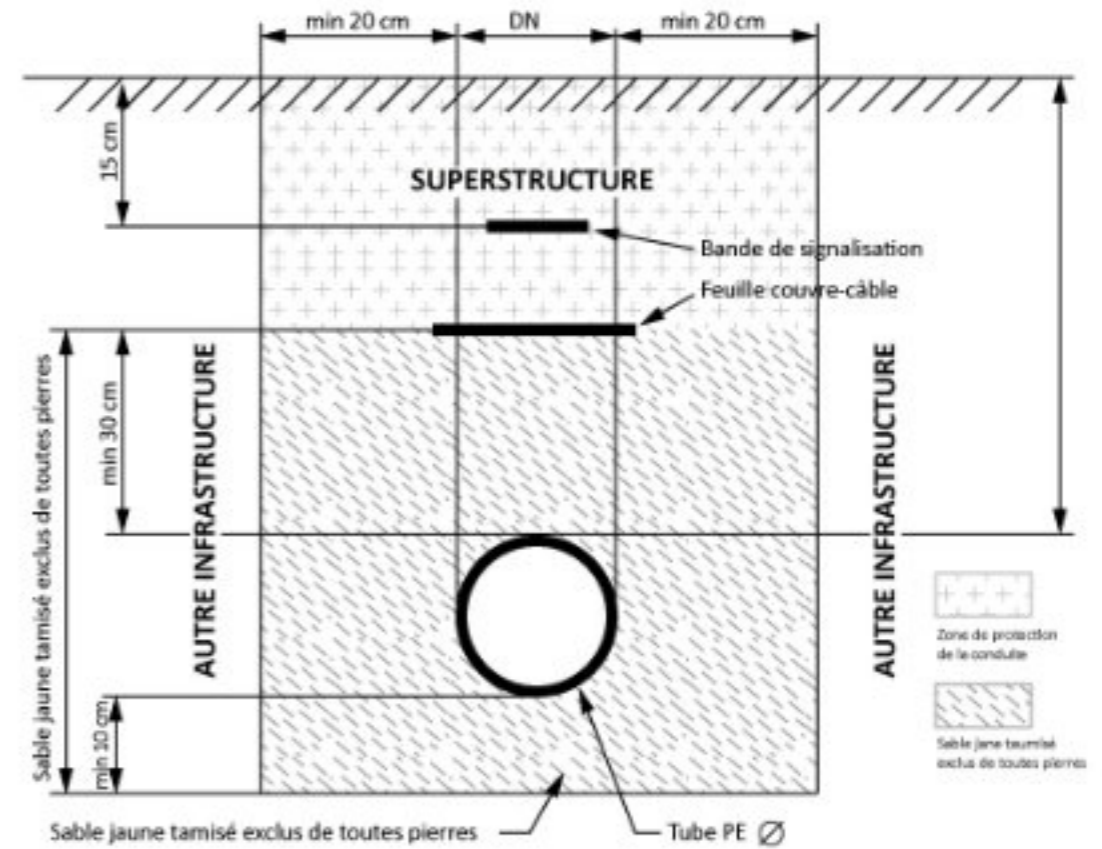
Avant de recouvrir la gaine, les dénivellations du fond de la tranchée ou les creux en dessous des gaines doivent être comblés avec du sable pour éviter des tassements de la gaine.

Chaque gaine doit être couverte d'au moins 30 cm de sable tamisé exclus de toutes pierres, le jour même de la pose, ceci pour éviter toutes contraintes mécaniques due aux variations de températures, chocs, etc..

La couche de sable qui couvre la gaine doit être compactée à la main, ensuite l'entreprise de génie civil peut commencer à remblayer le reste de la tranchée.

Le repérage des gaines doit être assuré au moyen des bandes de signalisation posées par l'entreprise de génie civil.

Coupe d'une tranchée



Multitubulaire embétonné

